

RÉGIME FINANCIER

2026-2027

FRAIS GÉNÉRAUX

Frais d'inscription : 200 \$ (payable au plus tard le 15 mars 2026)

Frais de scolarité : 3 995 \$ (payable entre le 1er septembre 2026 et le 15 juin 2027)

Plusieurs modes de paiement sont offerts :

- Prélèvements préautorisés (méthode à privilégier)
- Paiement en ligne
- Chèques postdatés
- Argent comptant

Le choix du mode et des modalités de paiement pour les frais de scolarité se feront lors de la signature du contrat de services éducatifs.

Aide financière

Le Collège Notre-Dame facilite l'accès de tous les élèves à ses programmes et services. Pour toute situation particulière, les parents sont invités à remplir un formulaire de demande d'aide financière disponible auprès de Mme Andrée Ouellet, directrice des services financiers : 418 862-8257 ou andreeouellet@collegenotredame.ca.

Il n'y a pas de réduction automatique des frais de scolarité lorsque plusieurs enfants d'une même famille fréquentent le Collège. Les parents doivent prendre rendez-vous avec la directrice générale si leur situation l'exige. Ces rencontres ont lieu en toute confidentialité.

AUTRES FRAIS À PRÉVOIR À LA RENTRÉE

Obligatoires:

- Cahiers d'exercices et costume d'éducation physique (environ 400 \$)
- Ordinateur portable ou Chromebook
- Collection de vêtements et souliers (environ 400 \$)

Facultatifs :

- Transport scolaire et cafétéria
- Activités d'enrichissement
- Clubs sportifs et autres programmes